

LE PROGRAMME LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE

Public visé

Directeur de service, manager

Toute personne désirant s'initier et/ou se perfectionner

Prérequis : avoir des fonctions managériales,

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base concernant les RPS.
- Intégrer la réglementation sociale et les process d'identification et les notions de bases pour manager au quotidien.
- Appréhender les réflexes et comportements à adopter, ceux à proscrire pour traiter les RPS et limiter les risques de conflits et de contentieux.

Méthode pédagogique

Afin de faciliter l'assimilation des concepts, plusieurs exercices sont proposés aux participants. À titre d'exemple, il leur est proposé de se livrer à des mises en situation sur l'identification des situations à risques, les responsabilités de chacun, le traitement et l'appréhension des risques de s'auto évaluer par des quiz et QCM. Essentiellement actives et participatives, les méthodes pédagogiques déployées permettent de mesurer les enjeux pratiques du respect du droit social dans le cadre des missions du manager.

1. Les RPS : notion et enjeux

1.1 Histoire et définition des RPS

1.2 Evolution du cadre juridique et enjeux

2. Obligations de l'employeur en matière de RPS

2-1 Obligations de l'employeur

2-2 Les situations plus ambiguës et la responsabilité de l'employeur

2-2-1 L'enclenchement de l'obligation de sécurité

2-2-2 L'inertie de l'employeur

2-2-3 La défaillance organisationnelle provoquant l'inertie de l'employeur

2-3 Les sanctions du non-respect des obligations de prévention et de sécurité de l'employeur

3. Moyens de prévention et de protection contre les RPS

3-1 Quelles sont les situations à risques ?

3-1-1 Stress au travail

3-1-2 Violences internes

3-1-3 Violences externes

3-2-1 Comment identifier concrètement les risques ?

3-2-2 Exemples de signaux

3-2-3 Les acteurs de la prévention des RPS

- 3-2-4 Le rôle des IRP dans la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs
- 3-3 Exemples d'outils permettant l'évaluation des RPS pour tous les salariés, sur site et en télétravail
- 3-4 Prévenir les RPS
- 3-5 Traiter les RPS
- 4. Conclusion

ANNEXES

Modalités et délai d'accès :

*Procédure d'admission : sur dossier après entretien
Inscription par mail, téléphone*

*Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation.
Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.*

Durée : 4 heures

Lieu : 327 rue saint martin 75003/ou en intra

Modalités d'organisation :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Organisation en présentiel

En intra ou inter entreprise Taille du groupe 1 à 8

Tarifs :

500 euros HT par participant

Moyens techniques :

Formation en présentiel : salle de formation équipée avec paperboard, support pédagogique fourni à l'issue de la formation

Formation à distanciel : outil de visioconférence (ZOOM, teams..)

Modalités de suivi et d'évaluation :

Auto-évaluations en début et en fin de formation,

Programme déroulé sous forme de questionnement permettant aussi d'évaluer les besoins et niveau QCM

Mises en situation à l'oral avec jeux de rôle

Evaluation début et fin de formation

Moyens utilisés pour le suivi de l'assiduité :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de présence

FORMATEUR : Valérie Benchetrit Avocate et fondatrice du Cabinet ELLIA AVOCATS

(Programme à jour du 10/01/2025)